



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL

LE 29 MAI 2021 à 16 HEURES

SALLE DE LA MAIRIE

Ordre du jour :

- Bilan moral 2019-2020
- Bilan financier 2019-2020
- Activités prévisionnelles 2020-2021
- Budget prévisionnel 2020-2021
- Gestion de la Bibliothèque
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses.

Pour ne pas voir s'éteindre le Foyer Rural d'Arbas, nous recherchons activement des personnes motivées pour devenir membres du bureau, il y va du devenir du Foyer Rural et des nombreuses activités qui pourraient ne plus être organisées.

Vous pouvez candidater auprès de :

Mr Paul Chirouze Paul 06 87 45 51 22 ou par mail : p.chirouze@orange.fr

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à un autre membre du Foyer rural (article 9 des statuts : Seuls Les membres actifs présents ou représentés et qui sont à jour de cotisations ont le droit de vote. *Chaque membre peut être porteur de 2 pouvoirs maximum*).

POUVOIR: Conformément aux statuts du Foyer Rural ;

Je soussigné(e) :

donne pouvoir à

pour me représenter et voter à l'Assemblée Générale du 29 Mai 2021

Fait à le.....

(Signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

*Le président
Paul Chirouze*